

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne	BUREAU ET RÉDACTION	Paris
et	Librairie E. LEMARIÉ	et
départements limitrophes	A DAMMARTIN-EN-VOÛLE	les autres Départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 90 cent	Un an 3 fr. 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

4 juin. — On signale la perte du bateau de pêche la *Liberte*, de Saint-Valery-en-Caux. Vingt trois pêcheurs, tous pères de famille auraient péri. — Le steamer *Henri*, parti de Swansea, à destination de Marseille est également considéré comme perdu.

— Le capitaine de l'*Esperanza*, annonce que venant de Hambourg il a rencontré le mack *Anna* à moitié coulé et n'ayant plus à son bord que deux hommes qu'il a sauvés au moment où les restes du navire s'abîmaient dans les flots.

5 juin. — Un incident très vif surgit à la Chambre des Députés au cours de la discussion de l'interpellation de MM. Basly et Lamendin, touchant la conduite de la compagnie des mines de la Grand'Combe à l'égard de son personnel ouvrier. M. Géralt-Richard, pour avoir lancé contre la droite et le centre de la Chambre l'épithète de « mouchards », se voit appliquer la censure avec exclusion temporaire.

— Une explosion de chaudière survenue dans une blanchisserie, à Clamart, par suite de l'imprudence du chauffeur, cause la mort de ce dernier et blesse très grièvement un autre ouvrier de l'usine.

— Première et splendide journée de la Fête des fleurs, au bois de Boulogne.

6 Juin — M. Cochery, ministre des finances, se rend à Rennes à l'occasion de l'important concours régional agricole de la grande exposition industrielle et artistique, du concours musical, du concours hippique, de l'exposition horticole et de l'exposition scolaire ouverts en cette ville. Une brillante réception est faite au ministre et aux invités.

— Une épouvantable trombe d'eau s'abat sur les environs de Grenoble et cause dans toute la vallée de la Morge, notamment dans la ville de Voiron d'immenses ravages évalués à plusieurs millions.

— Assemblée générale annuelle du Souvenir Français, au cercle militaire de Paris, sous la présidence du général de Villenoisy.

7 juin. — M. Félix Faure, Président de la République, accompagné de M. Méline, ministre du Commerce, de M. Hanotaux, des Affaires étrangères et du général Billot, ministre de la Guerre, se rend à l'inauguration du monument commémoratif de la défense de Saint-Quentin, en 1557. Le chef de l'État est acclamé avec enthousiasme par toute la population.

8 juin. — Mort, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, de M. Paul-Casimir Périer, sénateur de la Seine-Inférieure.

9 juin. — Mort, à l'âge de cinquante-neuf ans, de M. Camescasse, sénateur du Pas-de-Calais, ancien préfet de police.

— Une violente trombe d'eau tombée dans la montagne cause une épouvantable catastrophe dans la commune de Randens (Savoie), où des blocs de pierre de 15 et 20 mètres ainsi que d'énormes pièces de bois sont éparpillés par le torrent, comme des letus de paille. Les dégâts sont énormes. On compte plusieurs morts.

— M. Félix Faure, Président de la République, visite la maison des Loges, succursale des établissements de la Légion d'honneur, de St-Denis et d'Écouen

10 juin. — Un coup de grison survenu dans le puits Sainte-Henriette, des charbonnages de Charleroi, cause la mort de trois mineurs.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

Aujourd'hui à deux heures, aura lieu en la salle de l'Hôtel de ville, la réunion de la Société d'horticulture du canton et un concours de fleurs, fruits et primeurs, entre sociétaires.

— A quatre heures, assemblée générale de la société de secours mutuels en la salle de la Chaumière.

— Les examens du certificat d'études primaires auront lieu à Dammartin le Vendredi 2 juillet pour les garçons et les filles de la 1^{re} section.

Les mêmes épreuves auront lieu le lendemain 3 juillet pour la section de Saint-Souplets.

— La Société d'Arbalète de Dammarin a inauguré dimanche dernier la série de jeux qu'elle vient de créer dans ses jardins, en vue de fournir à ses adhérents de nouveaux éléments de distraction.

Cette première journée a donné pleine satisfaction aux organisateurs, cependant, ils ont eu à s'élever contre certains malentendus qui en se renouvelant pourraient donner lieu dans la

suite à de fâcheux abus, contre lesquels il est bon de réagir dès maintenant.

Le règlement de cette société, qui est composée de membres actifs et de membres honoraires, dit que ceux-ci auront seuls le droit de circuler librement dans les jardins, et que les personnes étrangères à la société ne pourront être admises dans les dits jeux qu'à la seule condition d'être présentées par un des sociétaires.

On comprend aisément, du reste, les inconvénients multiples qui pourraient résulter, dans cette enceinte, d'un manque de tenue, qui serait imputable à la société: c'est pourquoi il y a lieu de croire que le public se rendra à l'évidence et que ces petits incidents ne se renouveleront plus à l'avenir.

SAINT-MARD

La fête patronale de Saint-Médard, aura lieu aujourd'hui et demain selon l'usage, sur la place de la mairie.

Programme. — Jeux d'adresse, Tirs au pistolet et à la carabine, Manèges de Velocipèdes, Chevaux de bois, etc. — Le soir, Grand Bal, sous la tente brillamment décorée de M. Petit.

Lundi, Bal d'enfants.

M. le maire fait savoir que par décision du conseil municipal, la fête patronale de Saint-Médard aura lieu à l'avenir le 1^{er} dimanche de Juin.

CLAYE-SOUILLY

Un terrible accident est arrivé Jeudi dernier à Claye-Souilly.

Un jeune homme de quatorze ans, Leon Decock, manouvrier à la ferme de la Compagnie générale des omnibus, allait, avec un cheval, conduire un rouleau en fer sur une terre appartenant à ladite Compagnie. Par suite du mauvais état du chemin, l'animal, qui

est un peu vif, enfonça son pied dans une ornière et perdit l'équilibre, tomba sur le malheureux charretier.

Relevé aussitôt, Decock, expira quelques minutes plus tard, malgré tous les soins qui lui furent prodigués.

— Les épreuves du certificat d'études auront lieu à Claye, le Vendredi 25 juin, pour les garçons et le lendemain 26 juin, pour les filles.

MONTGÉ

Nous avons annoncé la semaine dernière l'évasion de deux vaches rouges appartenant à M. Léon Mouton de Montgrésin, commune de Montgé.

Ces vaches qui représentaient une valeur de 800 fr. ont été aperçues par des charretiers de Longperrier, entre Moussy-le-Vieux et Roissy, mais néanmoins les fugitives n'ont pas regagné leur étable.

MESNIL-AMELOT

Le 6 juin, dans la soirée, le nommé de Muet Jules, sujet belge ouvrier agricole chez M. Clozier, se trouvait au cabaret Jost avec plusieurs de ses camarades, lorsque ces derniers se prirent de querelle avec des jeunes gens du pays.

De Muet sortit de l'établissement et se rendit chez M. Gibert, marchand de vins; en sortant, le belge rencontra deux inconnus qui le frappèrent à la tête avec un bâton et lui portèrent un coup de couteau dans le bras gauche.

Les blessures de Muet sont légères. Les deux agresseurs n'ont pu être retrouvés. (Saint-et-Marne)

OTHIS

Lundi dernier, le nommé Baptiste Dubreuil, charretier chez M. le vicomte de Baudinière, revenait de la gare de Dammarin avec un chariot chargé de fumier, lorsque non loin du cimetière d'Othis, à la descente de la côte de

Guincourt, en voulant serrer la mécanique, il tomba sous la roue du véhicule et eut le bras droit écrasé ainsi que deux doigts de la main gauche.

Conduit d'urgence à l'hôpital de Meaux, le malheureux a dû subir une amputation. L'état du blessé est très grave.

MOUSSY-LE-VIEUX

Pendant que les ouvriers belges au service de M. Duchesne cultivateur et maire, étaient à travailler en plaine le 3 juin, un malhôte s'est introduit dans leur logement situé sur le chemin de grande communication numéro 26, formant la rue principale du village, en passant par une fenêtre donnant sur une petite ruelle ayant accès à la dite rue; fenêtre qu'il a renversée sur un lit en la passant du dehors et il a dérobé en fouillant dans les vêtements décrochés et jetés pêle-mêle dans la chambre: une montre en argent estimée 25 francs, des effets d'habillement pour 21 fr. 75 et 11 fr. de monnaies diverses. C'est en entrant à 8 heures du soir, que les neuf ouvriers belges se sont aperçus du vol qui a été commis à leur préjudice et dont l'auteur est jusqu'ici inconnu. (Othis)

MOUSSY-LE-NEUF

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de très graves conséquences a éclaté jeudi de hier dans le fournil du boulanger. Grâce à la promptitude des secours, tout danger a été rapidement conjuré et les pertes n'ont pas dépassé quelques centaines de francs.

Entre potaches:

— Moi j'aurais voulu vivre sous Clovis

— Pourquoi?

— L'histoire de France était bien moins longue à apprendre.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE
DE DAMMARTIN

Leclere René, 14 ans, de Dammartin. Détérioration de clôture, 1 fr. d'amende.

Relier Constant, 52 ans, charretier à Plailly. Défaut de guides : 1 fr. d'amende.

Philibert Léon, 21 ans, charretier à Louperrier. Abandon d'attelage momentané; acquitté.

Delahaye Alexandre, cultivateur à Oissery. Emploi d'un étranger non immatriculé; 1 fr. d'amende.

Retourné Eloi, employé de chemin de fer à Saint-Mard. Passage sur autrui, délit rural périmé; renvoyé des fins de la plainte.

ÉTAT CIVIL

du 15 Mai au 8 Juin

VILLE DE DAMMARTIN

Mariages

15 Mai — Entre Achille-Eugène Ménager, 24 ans, manouvrier domicilié à Dammartin, et Marie-Lucie Boulanger, 24 ans, couturière domiciliée à Dammartin.

8 Juin. — Entre Ernest-Charles Gény, 24 ans, garçon boucher, domicilié à Dammartin, et Alphonsine-Eugénie Boulonnois, 24 ans, sans profession domiciliée à Dammartin.

SOUVENIR FRANÇAIS

COMITÉ DE DAMMARTIN

CEREMONIE D'INAUGURATION
DES PLAQUES COMMÉMORATIVES

Le succès de la cérémonie de lundi a été aussi brillant et aussi complet que les organisateurs pouvaient le désirer et, à part quelques menus détails qu'il n'avait pas été possible de régler à l'avance d'une façon définitive, aucun incident sérieux n'est venu troubler l'éclat de cette belle journée, dont a lieu d'être fier M. Viel Lamare,

le sympathique et dévoué président du comité de Dammartin.

A l'heure indiquée par le programme, on vit se former un nombreux cortège de notabilités, et à leur tête. M. le Sous-Préfet de Meaux; M. le commandant Urdy, du 4^e hussards, représentant le général Duchesne; M. F. Labour, ancien Vice-président du Conseil général de Seine-et-Marne, Président d'honneur du Comité du Souvenir français; M. Moquet, Conseiller général du canton; M. Ed. Labour, Conseiller d'arrondissement; M. Hémar, maire de Dammartin; M. Niessen, Secrétaire général de la Société nationale du *Souvenir français*, assisté du comité et des souscripteurs du Canton; MM. les maires, adjoints et conseillers municipaux de la plupart des communes du canton; de nombreux fonctionnaires publics; un grand nombre d'instituteurs primaires; quelques officiers de réserve; un groupe d'anciens combattants et de militaires en congé; plusieurs compagnies de sapeurs-pompiers; les fanfares de Dammartin et de Saint-Mard; plusieurs délégations de Sociétés de secours mutuels, etc., dont le brillant et pittoresque défilé s'opéra, drapeaux et bannières déployés, au son des tambours et des fanfares, à travers la grande rue, pavoisée à cette occasion, de drapeaux et d'écussons aux couleurs nationales, ainsi que d'emblèmes rappelant les couleurs du blason (argent et azur) de la vieille cité Dammartinoise.

A l'église, le coup d'œil était imposant, grâce au bon goût avec lequel M. l'abbé Congy, curé-doyen, avait présidé à sa décoration, faite de tentures noires frangées d'argent, sur lesquelles se détachaient de nombreux trophées de drapeaux et de cartouches

aux couleurs nationales, également reproduites au dessus du catafalque.

Dans un discours élevé et unanimement apprécié de tous les assistants, l'excellent pasteur a vanté la générosité du caractère français et fait vibrer avec d'harmonieuses modulations, la corde patriotique, unissant dans une même aureole, ces deux grands principes: Dieu et Patrie.

Au cours de la cérémonie religieuse deux charmantes quêteuses, accompagnées de gracieux cavaliers, firent une quête au profit de l'œuvre du Souvenir français, tandis que de la tribune partaient les accents mélodieux d'un chœur de jeunes filles alternant avec la voix superbe et grave de M. Eugène Plan, des concerts Colonne, qui a chanté d'une façon remarquable le *Pie Jesu*.

Après l'office, le cortège se dirigea vers l'Hôtel de ville où M. Niessen, secrétaire-général du Souvenir français, fit à M. le maire de Dammartin, la remise des plaques commémoratives rappelant les noms des soldats du canton morts pour la Patrie. Ce patriote alsacien qui, à la suite de nos désastres de l'année terrible, fut contraint de s'expatrier du sol natal arraché à la mère Patrie, était plus que tout autre autorisé à parler, en cette circonstance solennelle, des deuils de la France; il l'a fait avec des accents d'éloquente conviction qui, s'ils ont ravivé de pénibles souvenirs, ont démontré combien demeure vivace, chez nos frères d'Alsace, leur amour pour la France, et combien aussi il tarde à ces martyrs vivants d'être affranchis de l'oppression germanique.

En terminant, le vaillant patriote a remercié vivement toutes les notabilités, aussi bien que les modestes sous-

cripteurs qui, dans le canton de Dammartin, ont participé à l'œuvre du Souvenir français. Au nom du Comité central, il a décerné une médaille au dévoué président du comité de Dammartin, et des diplômes à M. l'abbé Congy, curé-doyen, à M. le commandant Beuve, à MM. Adolphe Berger et E. Lemarie, conseillers municipaux, membres du comité de propagande du Souvenir français (1).

M. le maire de Dammartin, en prenant possession, au nom du canton, des deux tables de bronze rappelant les noms de ses modestes héros, se montra très honoré de la mission qui lui était confiée et profita de la présence du représentant du Gouvernement pour l'assurer que si, à ce que Dieu ne plaise, la France se voyait un jour dans la nécessité de faire appel à ses enfants, ceux du canton de Dammartin sauraient, sans aucune distinction d'opinion, se montrer comme leurs devanciers, fides défenseurs du drapeau national et, au besoin, feraient bravement le sacrifice de leur vie pour protéger le sol de la Patrie.

Ayant, à son tour, pris la parole, M. Moquet, Conseiller général, salua dans les pompiers présents à cette imposante cérémonie, les soldats de la paix, venant en aide à la société au lieu de la détruire.

Enfin, M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Meaux se leva le dernier et, dans une heureuse et touchante improvisation, témoigna, au nom du gouvernement de la République, ses sentiments de profonde sympathie pour les soldats du canton de Dammartin morts au champ d'honneur.

1. De semblables diplômes avaient été décernés l'an dernier, sans publicité, à MM. Viel Lamare, président, et Dujoille, Léonor, trésorier, de la section de Dammartin.

et dont on ne saurait, a-t-il dit, trop honorer la mémoire.

Le cortège s'étant reformé pour la troisième fois, on s'achemina, aux mâles accents de la *Marseillaise* et du *Chant du Départ* exécutés, par les fanfares, vers le monument élevé en 1890 à la mémoire du brave Noblat, maire de Longperrier qui, le 11 décembre 1870, paya de sa vie, le dévouement qu'il apportait dans l'accomplissement de ses fonctions municipales. C'est, comme le rappela avec beaucoup d'à propos l'honorable M. Viel Lamare, pour avoir tenté de rétablir l'ordre dans un cabaret voisin, occupé par un certain nombre de soldats allemands avinés, que le malheureux Noblat fut frappé traitreusement d'une balle qui le foudroya au moment où, ayant quitté l'auberge, il franchissait le talus de la route pour gagner le jardin de son habitation.

En déposant une couronne au monument élevé à la mémoire du maire de Longperrier, ajouta le Président du comité Dammartinois, le Souvenir français a eu pour but, après avoir honoré l'héroïsme militaire, de rendre hommage au courage civique.

Au moment où le cortège se préparait à regagner Dammartin, M. Sainte-Beuve, maire de Longperrier, s'avança et, en quelques paroles émuës, remercia le Souvenir français de l'honneur qu'il venait de rendre à une victime du devoir, et M. le Sous-Préfet, les notabilités et l'assistance entière, de l'éclat que par leur présence ils avaient ajouté à cette manifestation sympathique.

Le retour à Dammartin s'opéra sans incidents et, avant de se retirer, M. le Sous-Préfet adressa ses compliments aux sociétés musicales ainsi qu'aux pompiers puis, avec la plus grande

cordialité, serra la main des personnes qui lui furent présentées.

La journée du 7 Juin qui marquera une des belles pages des annales Dammartinoises, aura atteint ce double résultat : d'apporter aux anciens la douce consolation de voir gloirifier le souvenir de leurs morts, et de donner aux jeunes la preuve que même envers ses plus modestes héros, la Patrie est reconnaissante.

UNE EXPLICATION NÉCESSAIRE

Sous ce titre, nous lisons dans *l'Indépendant* de Seine-et-Marne :

À l'issue de la belle cérémonie du *Souvenir Français*, qui a eu lieu lundi à Dammartin, un des assistants s'est approché de M. Labour et lui a dit : « On s'étonne que vous n'avez pas pris la parole. Votre attitude pendant la guerre, votre titre de président honoraire du Comité cantonal du *Souvenir Français*, vous en faisaient un devoir. »

M. Labour a répondu :

« Je me suis strictement conformé aux instructions qui m'avaient été transmises par M. Viel Lamare, d'ordre de M. le Sous-Préfet de Meaux. »

« L'honorable M. Francières, craignant sans doute, et non sans quelque raison, le nombre et la longueur des discours, avait décidé que quatre personnes seulement prendraient la parole : M. le sous-Préfet, M. le secrétaire général de la Société, M. le Maire de Dammartin et M. Viel Lamare, président du Comité cantonal. »

« C'est parce que je me suis strictement conformé à une convention que j'ai encouru votre reproche. Ce reproche doit s'adresser ailleurs. Nous disons au palais que les conventions sont la loi des parties. J'ai prouvé par mon silence que je l'observais. Qui peut m'en tenir rigueur ? C'était à moi de donner l'exemple. Je l'ai fait. »

Une silencieuse poignée de main a clos l'entretien.

LE TÉLÉPHONE A DAMMARTIN

La commune d'Ermenonville ayant demandé à être reliée à Dammartin et Nanteuil-le-Haudouin, Betz devant probablement désirer se faire rattacher à cette ligne, la question va se poser de son établissement et du point d'attache qui sera le plus avantageux pour les communes intéressées, et en particulier pour celles du canton de Dammartin.

Tra-t-on directement à Paris, ou pourra-t-on se rattacher avec le réseau de Gonesse, en pleine activité et même déjà assez chargé.

Les sommes à avancer à l'État seraient moins importantes en ce dernier cas.

Nous pensons que l'avance totale pour gagner directement Paris serait de environ 18,000 fr. et par Gonesse environ 13,000.

Voici à titre de renseignements les conditions ordinaires des concessions d'abonnement : le prix annuel est de 50 fr. Les abonnés ont à se pourvoir de leurs appareils, pites non comprises, auprès de l'industrie privée, et à contribuer à raison de 30 fr. par hectomètre aux frais d'établissement de la ligne reliant leur domicile au bureau central.

La taxe des communications locales est de 0 fr. 25 par unité de 5 minutes; celle des communications interurbaines de 0 fr. 25 par unité de 3 minutes lorsque la longueur des lignes empruntées ne dépasse pas 25 kilom., et de 0 fr. 50 par unité de 5 minutes par 100 kilom. ou fraction au-delà de 25 kilom.

Les localités intéressées à l'établissement du réseau téléphonique pourront s'entendre en vue de la constitution de la somme totale à avancer à l'État pour la réalisation des projets qui les concernent. Le sacrifice à faire n'est que la perte des intérêts de cette somme et dont le montant diminue avec l'écoulement des produits. L. D.

JARDINAGE

TRAVAUX DE JUIN

Jardin fruitier

Palisser les branches de l'abricotier précocité et en découvrir le fruit. — Surveiller les bourgeons supérieurs des arbres à noyaux n'espérer. — Vérifier au moment de la pousse de chaque arbre n'espérer. — Éclaircir une dernière fois les fruits trop nombreux sur les espaliers. — Continuer à grener en casson à ordi posant si on ne veut le faire à ordi dormant; on peut aussi greffer d'autres arbres ou arbustes d'utilité et d'agrément. — Biner, lier, palisser et ébourgeonner la vigne, pour la seconde fois. — Entretien de la propreté du jardin par des binages et des ratissages répétés aussi souvent que possible.

Potager

Renouveler tous les semis du mois précédent. — Semer les haricots flageolets nains, suisses, à rames, et mange-tout, pour les récoltes tardives. — Semer également les etoux et grosses côtes, de Milan, de Pontoise et de Naugirard pour l'hiver, brocolis, carottes, navets, céleri, chicorie, scarole, laitues pommées et romaines, choux-fleurs, pois de Clamart, raves et machouls, pour la saison d'automne. — Semer fréquemment, par petites quantités, jusqu'à fin septembre, toutes les fournitures telles que : cerfeuil, persil, raves roses, noirs d'hiver, croûton, chéris, roe sauvage, épinards. — Mettre en place les salades, choux et choux-raves. — Repiquer les oignons et les poireaux. — Planter les romaines et les chicories semées au printemps en papillote. — Planter les melons de seconde saison et les arroses à fond plusieurs fois par jour. — Moullier copieusement les fraisières. — Lincer les tomates au-dessus des fruits noués en quantité suffisante. — Biner et sarcler les haricots, pommes de terre, oignons, etc. — Cesser à la fin du mois la cueillette des asperges.

Jardin d'agrément

Profiter du moment où les serres tempérées sont vides pour les nettoyer à fond. — Faucher les gazons. — Arroser et lincer les pots sortis de l'orangerie. — Couper les tiges des plantes à racines à mesure que la fleur est passée. — Donner des tuteurs solides aux dahlias, aux roses trepanées, aux astères. — Soigner la floraison du lys et des œillets, les débarrasser soigneusement des insectes qui

les devaient — Marcoter les oeillets et bouturer les fuschias. — Relever à mesure que les feuilles jaunissent et se dessèchent, les ognons de jacinthes, de tulipes, de jonquilles, de narcisses, pour les abriter en un lieu sain et aéré. — Planter les griffes de renouées pour la floraison d'automne. — Replanter en place les balsamines, les reines-marguerites, les zinnias et les autres plantes annuelles d'arrière-saison. — Disposer pour l'automne les jeunes pieds de chrysanthèmes.

LE CIDRE ET LE POIRÉ

Revue mensuelle des intérêts pomologiques et des arbres fruitiers de grande culture.

Chaque numéro se compose de 52 pages in-8° raisin.

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction, et Administration à M. F. MULLER, directeur, Villa des Tilbous, à Nanterre (Seine)

Librairie-Papeterie E. LEMARIE

ARTICLES DE PIÉTÉ pour première Communion

PAROISSIENS, CHAPELETS, INAGERIE.

Impression spéciale de Souvenirs
Chromolithographie et Photographie

VIENT DE PARAÎTRE

ERMENONVILLE

ANCIEN et MODERNE

par E. LEMARIE

Un vol. illustré de 134 pages in-18

Tiré à 250 exemplaires numérotés

1 fr. 50. Franco par la poste, 1 fr. 75

L'ŒLE-DE-FRANCE

Album Historique Illustré

La Livraison. 0 fr. 10

Vient de paraître

1^{re} Livraison. —

Eglise Saint-Jean de Dammartin.

Dammartin et ses Environs

Histoire - Biographie - Archéologie

La Livraison de 8 pages 0 fr. 20

Vient de paraître

1^{re} Livraison. — Les environs de Dam-

martin à l'époque préhistorique.

2^e Livraison. —

Notice topographique et géologique

sur les environs de Dammartin.

Livraisons 3 et 4. — Le Château de Dammartin.

L. DESCHAMPS

en face la gare de Dammartin-Jully

St-MARD-DAMMARTIN (S.-et-M.)

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{kg}

Grosse Gailloterie française, 1^{re} 2^{gras}
sans fumée, 1^{re} qualité 3.50

Grosse Houille, Charleroi, 1,2 gras,
sans fumée, 1^{re} qualité (tous gros
morceaux sans aucune fine) 3.80

Gaillotin de même qualité 4

Têtes de moineaux lavées, 1^{re} qual. 3.70

Boulets ovales p^r chauffage économ. 3

Anthracite anglais, 1^{re} qualité. 5.50

Charbon de forge (noisettes lavées). 3.20

Coke de gaz n^o 0. l'hectol: 1.60

Charbon industriel et Briquettes
depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

Pour les charbons par wagons les commandes sont
transmises aux mines Belges ou Françaises au cours

Sable de rivière, Caillou, Meulière,

Gravier et Mignonnette pour jardins

Briques blanches, rouges et réfractaires.

Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et Tuyaux en grès.

Tuiles, Poteries, Chapérons de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs),
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronce, Fils, Poteaux

Pointes à tête plate ou tête d'homme, par
paquet de 50, depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. 1.10

Bêches, Louchets, 1^{re} qual. garanti. 4

Fourches à cailloux, 9 dents 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. 3.50

Fourches à betteraves 1.90

1^m65 1^m80 2^m10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.90 2 2.20

Rateaux, Poulies de puits, Boulons

Seaux solides, tôle galvanisée. 1.60

Seaux d'écurie. — 3.25

Arrosoirs, Lessiveuses

Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées, Moulures

Planches de Lorraine, 2^e choix la p. 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur-Gérant: E. LEMARIE

Imp. F. Lemarié à Dammartin

